



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUTION SAINTE-MARIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2018
INSTITUTION SAINTE-MARIE
40 Faubourg des Ancêtres - BP 10337 - 90006 Belfort Cedex
Ce rapport contient 27 pages



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUTION SAINTE-MARIE

Siège social : 40 Faubourg des Ancêtres - BP 10337 - 90006 Belfort Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2018

Aux membres de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSTITUTION SAINTE-MARIE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

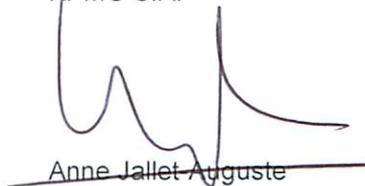
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 4 décembre 2018

KPMG S.A.



Anne Jallet-Auguste
Associée

INSTITUTION STE MARIE

Exercice N du 01/09/2017 au 31/08/2018

Exercice N-1 du 01/09/2016 au 31/08/2017

	Exercice N-1	BILAN	Exercice N		
	Valeur nette	ACTIF	Valeur brute	Amort et Prox.	Valeur nette
A C T I F I M M O B I L I S E		IMMOBILATIONS INCORPORELLES	32 711,53	- 31 747,74	963,79
		Honoraires sur gros travaux			
		Logiciels informatiques	32 711,53	- 31 747,74	963,79
	947 164,79	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 341 587,19	-6 301 116,32	1 040 470,87
	109 851,55	Batiments	2 636 258,14	-2 546 812,45	89 445,69
	334 913,83	Inst,Agct,Aménagement	2 398 121,46	-1 929 946,81	468 174,65
	256 449,69	Matériel/Mobilier scolaire	1 089 830,46	- 839 493,79	250 336,67
	- 329 569,30	Matériel/Mobilier restauration			
	436 757,64	Matériel lingerie/Hébergement/entretien/restauration	491 282,47	- 377 870,90	113 411,57
	92 487,37	Matériel/Mobilier scol. subventionnés	454 812,37	- 393 268,19	61 544,18
		Matériel entretien général			
	388,33	Matériel de transport	27 182,40	- 27 061,67	120,73
	45 885,68	Mat/Mobilier de bureau	244 099,89	- 186 662,51	57 437,38
	50 320,08	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	78 105,63		78 105,63
	50 320,08	Dépôts et cautionnements versés	78 105,63		78 105,63
		Prêt			
	18 000,00	IMMOBILISATION EN COURS	7 118,40		7 118,40
18 000,00	Avances et acomptes sur cdes d'immobilisations corporelles	7 118,40		7 118,40	
1 015 484,87	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 459 522,75	-6 332 864,06	1 126 658,69	
A C T I F C I R C U L A N T	5 228 960,38	ACTIF CIRCULANT	5 437 194,99	- 36 647,19	5 400 547,80
	12 911,23	Créances familles	42 108,80	- 36 647,19	5 461,61
	141 441,81	Comptes transitoires	280 701,79		280 701,79
	304 894,03	Etats et autres collectivités publiques	216 999,52		216 999,52
	3 387 837,33	Valeurs mobilières de placement	3 932 649,73		3 932 649,73
	1 313 212,45	Disponibilités	912 539,76		912 539,76
	68 663,53	Charges constatées d'avance	52 195,39		52 195,39
		CHARGES A REPARTIR /PLUS.EXERCICES			
		CHARGES A REPARTIR /PLUS.EXERCICES			
	5 228 960,38	TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 437 194,99	- 36 647,19	5 400 547,80
6 244 445,25	TOTAL ACTIF	12 896 717,74	-6 369 511,25	6 527 206,49	

INSTITUTION STE MARIE

Exercice N du 01/09/2017 au 31/08/2018
Exercice N-1 du 01/09/2016 au 31/08/2017

A C T I F	C I R C U L A N T	Exercice N-1	BILAN	Exercice N		
		Valeur nette	PASSIF	Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette
		2 289 803,01	FONDS ASSOCIATIFS (SDR)	2 289 803,01		2 289 803,01
		2 132 140,42	Valeur du patrimoine intégré	2 281 753,70		2 281 753,70
		125 093,54	Subv.investiss.non renouv.région			
		32 569,05	Subv.investiss. non renouvelables	8 049,31		8 049,31
			Libéralités ayant le caractère d'apport			
			FONDS ASSOCIATIFS (ADR)			
			Subv.investiss. non renouvelables			
		3 116 090,12	REPORT A NOUVEAU ET RESULTAT	3 489 280,92		3 489 280,92
		4 250 864,66	Report à nouveau solde créditeur	4 864 363,82		4 864 363,82
		-1 748 273,70	Report à nouveau solde débiteur	-1 748 273,70		-1 748 273,70
		613 499,16	Résultat de l'exercice	373 190,80		373 190,80
		89 501,87	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES	61 544,18		61 544,18
		89 501,87	Taxe d'apprentissage	61 544,18		61 544,18
			Autres subventions d'équipement			
		5 495 395,00	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	5 840 628,11		5 840 628,11
		208 677,02	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	228 840,85		228 840,85
		98 891,00	Provisions indemnités départ retraite	117 960,00		117 960,00
		109 786,02	Provisions gros travaux	110 880,85		110 880,85
		208 677,02	TOTAL PROVISIONS	228 840,85		228 840,85
			FONDS DEDIES			
			Fonds dédiés			
			TOTAL FONDS DEDIES			
		1 630,00	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100,00		100,00
			Banque économie/Crédit mutuel			
		1 630,00	Cautionnements reçus	100,00		100,00
		538 743,23	AUTRES DETTES	457 637,53		457 637,53
			Emprunts auprès de particuliers			
		291 451,59	Fournisseurs et comptes rattachés	250 560,26		250 560,26
		32 535,26	Familles ou élèves : avances reçues	27 266,73		27 266,73
		92 826,31	Dettes fiscales et sociales	100 431,84		100 431,84
		46 981,47	Autres dettes	28 957,25		28 957,25
		74 948,60	Produits constatés d'avance	50 421,45		50 421,45
		540 373,23	TOTAL DETTES ET ASSIMILEES	457 737,53		457 737,53
		6 244 445,25	TOTAL DU PASSIF	6 527 206,49		6 527 206,49

INSTITUTION STE MARIE

Exercice N du 01/09/2017 au 31/08/2018

Exercice N-1 du 01/09/2016 au 31/08/2017

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT CHARGES	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL	1 310 073,27	100,00%	1 224 868,97	100,00%	85 204,30	6,96%
641	Appointements bruts du personnel	870 773,34		824 198,10		46 575,24	5,65%
645/647	Charges sociales et assimilées	351 131,40		330 735,63		20 395,77	6,17%
63	Charges fiscales et assimilées	65 724,34		57 787,38		7 936,96	13,73%
648	Autres charges de personnel	- 462,37		307,35		- 769,72	NS
6483	Charges sociales personnel sous contrat avec l'	22 906,56		12 145,64		10 760,92	88,60%
649	Remboursement de charges de personnel			- 305,13		305,13	- 100,00%
	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	1 310 073,27	30,54%	1 224 868,97	31,72%	85 204,30	6,96%
60	CONSOMMATIONS	1 551 161,44	52,06%	1 429 339,10	54,22%	121 822,34	8,52%
604	Prestations de service	1 213 890,42		1 116 793,50		97 096,92	8,69%
6061	Energies et fluides	156 507,44		156 461,69		45,75	0,03%
6063	Fournitures d'alimentation						
606	Matières, fournitures et petits matériels divers	76 868,25		82 096,70		- 5 228,45	- 6,37%
606	Matières, fournitures et petits matériels pédago	103 895,33		73 987,21		29 908,12	40,42%
61	SERVICES EXTERIEURS	765 132,81	25,68%	574 538,93	21,79%	190 593,88	33,17%
612	Redevances crédit-bail						
613	Locations et charges immobilières	522 702,80		336 721,49		185 981,31	55,23%
613	Locations mobilières	112 633,96		100 865,33		11 768,63	11,67%
615	Entretien et réparations	83 039,46		71 095,86		11 943,60	16,80%
615	Contrats de maintenance	32 349,10		45 555,60		- 13 206,50	- 28,99%
616	Primes d'assurance	14 012,39		19 564,93		- 5 552,54	- 28,38%
618	Documentation et divers	395,10		735,72		- 340,62	- 46,30%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	239 897,41	8,05%	221 205,24	8,39%	18 692,17	8,45%
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 629,13		23 073,96		- 4 444,83	- 19,26%
623	Informations, publications et relations publique	34 014,84		25 777,23		8 237,61	31,96%
624	Transports biens, élèves et personnel			2 400,00		- 2 400,00	- 100,00%
625	Déplacements, missions et réceptions	32 225,45		19 713,98		12 511,47	63,46%
626/627	Frais de PTT et services bancaires	31 938,89		26 670,75		5 268,14	19,75%
628	Cotisations et divers	123 089,10		123 569,32		- 480,22	- 0,39%
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILE	50 767,50	1,70%	47 330,70	1,80%	3 436,80	7,26%
635	Impôts et taxes relatifs aux locaux	50 767,50		47 330,70		3 436,80	7,26%
637	Autres impôts et taxes						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	44 459,47	1,49%	31 189,99	1,18%	13 269,48	42,54%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	8 808,47				8 808,47	
65	Charges diverses de gestion courante	35 651,00		31 189,99		4 461,01	14,30%
66	CHARGES FINANCIERES						
661	Charges d'intérêts						
66	Autres charges financières						
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PR	316 401,57	10,62%	319 487,03	12,12%	- 3 085,46	- 0,97%
681	Dotations aux amortissements	282 418,86		256 231,34		26 187,52	10,22%
6815	Dotations aux provisions départ retraite	27 291,18				27 291,18	
681	Dotation aux provisions pour gros travaux			35 492,91		- 35 492,91	- 100,00%
681/6817	Dotations aux provisions créances familles	6 691,53		27 762,78		- 21 071,25	- 75,90%
686	Dotations aux amortissements exceptionnels						
687	Dotation aux provisions pour gros travaux						
69	AUTRES GESTIONS	11 741,00	0,39%	13 189,00	0,50%	- 1 448,00	- 10,98%
	TOTAL AUTRES COUTS	2 979 561,20	69,46%	2 636 279,99	68,28%	343 281,21	13,02%
	TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEME	4 289 634,47	100,00%	3 861 148,96	100,00%	428 485,51	11,10%
861	Mise à disposition gratuite de biens						

INSTITUTION STE MARIE

Exercice N du 01/09/2017 au 31/08/2018

Exercice N-1 du 01/09/2016 au 31/08/2017

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT PRODUITS	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
706	PARTICIPATION DES FAMILLES	1 998 533,11	100,00%	1 919 787,41	100,00%	78 745,70	4,10%
7061	Participation des familles : enseignement	1 140 106,90		1 115 311,29		24 795,61	2,22%
7062	Participation des familles : restauration	895 302,85		868 092,69		27 210,16	3,13%
7063	Participation des familles : hébergement	12 574,72				12 574,72	
709	Rabais, remises et réductions accordées	- 49 451,36		- 63 616,57		14 165,21	- 22,27%
	REDEVANCES NETTES FAMILLES	1 998 533,11	43,03%	1 919 787,41	42,98%	78 745,70	4,10%
74	PART.ETAT ET COLLECTIVITES PUBL	1 824 023,14	96,78%	1 786 210,51	98,44%	37 812,63	2,12%
7411	Subventions Etat	695 919,14		684 520,12		11 399,02	1,67%
7421	Subventions Region	542 010,00		505 067,32		36 942,68	7,31%
7431	Subventions Départements	495 598,00		491 458,00		4 140,00	0,84%
7441	Subventions Communes	90 496,00		100 798,00		- 10 302,00	- 10,22%
7461	Subventions entreprises et organismes privés			4 367,07		- 4 367,07	- 100,00%
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	60 645,10	3,22%	28 348,00	1,56%	32 297,10	NS
747	Subventions Etat livres secondaires						
748	Autres subventions	60 645,10		28 348,00		32 297,10	NS
749	Subventions TICE						
	TOTAL SUBVENTIONS	1 884 668,24	40,58%	1 814 558,51	40,63%	70 109,73	3,86%
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	419 968,61	55,16%	410 896,15	56,13%	9 072,46	2,21%
7081	Produits des services dans l'intérêt du personnel	32 768,34		35 394,16		- 2 625,82	- 7,42%
7082	Prestations annexes aux élèves	381 586,07		347 343,22		34 242,85	9,86%
708	Prestations annexes aux tiers	5 614,20		28 158,77		- 22 544,57	- 80,06%
7086	Prestations annexes de formation permanente						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	185 678,82	24,39%	169 121,59	23,10%	16 557,23	9,79%
	Valorisation de loyer						
756	Cotisations des adhérents	14,00		18,00		- 4,00	- 22,22%
757	Quote-part subventions d'équipement affectées	39 208,89		39 465,17		- 256,28	- 0,65%
75	Autres produits divers de gestion courante	146 455,93		129 638,42		16 817,51	12,97%
76	PRODUITS FINANCIERS	112 205,56	14,74%	83 789,26	11,45%	28 416,30	33,91%
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières						
76	Autres produits financiers	112 205,56		83 789,26		28 416,30	33,91%
78	REPRISES AMORTISSEMENTS ET PRO	43 510,21	5,71%	68 193,88	9,32%	- 24 683,67	- 36,20%
781	Reprises sur provisions gros travaux	7 127,35		34 041,58		- 26 914,23	- 79,06%
781	Reprises sur provisions départ retraite			16 518,00		- 16 518,00	- 100,00%
781	Reprises sur provisions pour créances douteuse	36 382,86		17 634,30		18 748,56	NS
787	Reprises sur provisions aux amortissements						
79	TRANSFERT DE CHARGES						
79	Transfert de charges d'exploitation						
	TOTAL AUTRES PRODUITS	761 363,20	16,39%	732 000,88	16,39%	29 362,32	4,01%
	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEM	4 644 564,55	100,00%	4 466 346,80	100,00%	178 217,75	3,99%
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CO	354 930,08		605 197,84		- 250 267,76	- 41,35%
871	Prestations en nature						

INSTITUTION STE MARIE

Exercice N du 01/09/2017 au 31/08/2018

Exercice N-1 du 01/09/2016 au 31/08/2017

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNEL	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 032,69		34 644,90		5 387,79	15,55%
6715	Participations exceptionnelles accordées						
678	Autres charges exceptionnelles	7 357,08		4 807,55		2 549,53	53,03%
672	Charges sur exercices antérieurs	31 949,86		29 521,85		2 428,01	8,22%
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	725,75		315,50		410,25	NS
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 032,69		34 644,90		5 387,79	15,55%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 293,41		42 946,22		15 347,19	35,74%
771	Autres produits exceptionnels	27 163,12		26 016,20		1 146,92	4,41%
7720	Rappel de subventions	3 424,87		5 228,20		- 1 803,33	- 34,49%
772	Autres produits sur exercices antérieurs	27 705,42		11 701,82		16 003,60	NS
775	Produits des cessions d'éléments d'actif						
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 293,41		42 946,22		15 347,19	35,74%
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 260,72		8 301,32		9 959,40	NS
	TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	4 329 667,16	100,00%	3 895 793,86	100,00%	433 873,30	11,14%
	TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	4 702 857,96	100,00%	4 509 293,02	100,00%	193 564,94	4,29%
	RESULTAT DE L'EXERCICE	373 190,80		613 499,16		- 240 308,36	- 39,17%

Exercice clos le 31 août 2018

1. Règles et méthodes comptables
2. Evolution de la population scolaire et des tarifs de l'établissement (scolarité – demi-pension)
3. Evolution de l'effectif de l'association (hors personnel enseignant)
4. Evolution de l'actif immobilisé et des amortissements
5. Evolution des placements
6. Etat des échéances des créances et des dettes
7. Etat des subventions amortissables
8. Mouvements des réserves et provisions inscrites au bilan
9. Mouvements des fonds associatifs
10. Engagements pris en matière de retraite et de prévoyance
11. Affectation du résultat de l'exercice précédent
12. Autres engagements hors bilan
13. Inventaire de l'actif immobilisé
14. Communication, prévue par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, sur les rémunérations perçues, au titre de l'exercice, par les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'Association
15. Opérations réciproques entre entités liées

Exercice clos le 31 août 2018

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 14-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A partir du 1^{er} septembre 2017, suite à la recommandation de la FNOGEC, la nouvelle nomenclature comptable 2016 de l'enseignement catholique sous contrat avec l'état a été appliquée.

Les comptes annuels de l'exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements d'enseignement privés.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

➤ Changements de réglementation comptable :

Le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés s'applique depuis le 1^{er} janvier 2005.

Ce texte impose :

- une comptabilisation par composants des immobilisations,
- un amortissement sur leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise,
- une évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles à la valeur actuelle entraînant le cas échéant, la constatation d'une dépréciation en cas de perte de valeur.

L'entité a choisi d'appliquer ces nouvelles normes de façon prospective, par réallocation des valeurs nettes comptables. Aussi, aucun impact de changement de méthode n'a été constaté sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au 31 août 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 10 à 30 ans
- Agencements et aménagements 5, 10 ou 15 ans
- Matériel et outillage 4, 5 ou 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 3, 4, 5 ou 10 ans

Exercice clos le 31 août 2018

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles (uniquement des logiciels informatiques) sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais nécessaires à leur mise en service.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Les créances douteuses sont provisionnées ainsi :

- tout retard relatif à un élève présent dans l'établissement et supérieur à 450 € est systématiquement provisionné à 100 %
- tout impayé relatif à un élève ayant quitté l'établissement est systématiquement provisionné à 100 %

VMP :

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du " premier entré, premier sorti". Seules les moins values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

Provisions pour gros travaux :

Les travaux d'entretien (non courant) et les grosses réparations font l'objet des provisions pour charges. Les provisions sont constituées dès lors qu'un chantier est identifié et entre dans le plan pluriannuel de travaux, par tantième en fonction de la durée prévue entre l'identification des travaux et la clôture de l'exercice précédant leur réalisation. Le montant provisionné repose sur la dernière estimation des travaux à la date d'arrêté des comptes.

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements ont été reclassées en compte du patrimoine intégré, suite aux sorties d'inventaire des immobilisations concernées.

Subvention Région :

La comptabilisation du versement de la subvention région est considérée en année scolaire comme les années précédentes.

2. Tableau de l'évolution de la population scolaire et des tarifs de l'établissement (scolarité - demi-pension)

exercice clos le 31 août 2018

EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE

Contrat d'association	Nombre d'élèves					
	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19*
<u>Ecole</u>	242	270	274	276	273	273
(dont élèves de BELFORT)	123	150	159	170	139	131
<u>Collège</u>	893	878	869	889	876	893
<u>Lycée</u>	515	504	533	535	555	543
Total secondaire	1408	1382	1402	1424	1431	1436
<u>Post-Bac</u>	25	16	20	20	26	21
Total établissement	1675	1668	1696	1720	1730	1730

Nombre de classes					
13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19*
9	10	10	10	10	10
34	33	32	32	31	32
22	21	21	22	22	22
56	54	53	54	53	54
2	2	2	2	2	2
67	66	65	66	65	66

Nombre moyen d'élèves par classe					
26,9	27	27,4	27,6	27,3	27,3
26,3	26,6	27,2	27,8	28,3	27,9
23,4	24	25,4	24,3	25,2	24,7
12,5	8	10	10	13	10,5

TARIFS PAR ELEVE ET PAR MOIS

	<u>Coûts de Scolarité</u>					
	13/14 €	14/15 €	15/16 €	16/17 €	17/18 €	18/19* €
<u>Ecole</u>	44	45,5	46	47	48	49
<u>Collège</u>	64	66	67	68	69	70
<u>Lycée</u>	64,5	66,5	67,5	68,5	69,5	70,5
<u>Post-Bac</u>	67,5	69,5	69,5	70	70	70,5

	<u>Coûts de la demi-pension</u>					
	13/14 €	14/15 €	15/16 €	16/17 €	17/18 €	18/19* €
<u>Ecole</u>	77,5	77,5	79	80	81	81,5
<u>Collège</u>	84	84	86	87	88	89
<u>Lycée</u>	84	84	86	87	88	89
<u>Post-Bac</u>	-	-	-	-	-	-

*prévisions

Tarifs sur 10 mois

3. Evolution de l'effectif de l'association (hors personnel enseignant)

CATEGORIE	Personnel au 31/08/2016	Augmentation	Diminution	Personnel au 31/08/2017
Personnel entretien/conciergerie	3			3
Personnel administratif	6	1		7
C.P.E/Resp.Temps Midi	4			4
Cultures et Religions	10		1	9
Personnel de surveillance	12	2		14
Aide Labo	1			1
Informatique	1			1
Infirmière	1			1
Direction	2			2
Adjoint de direction	6			6
Animateur en pastorale	1			1
TOTAL	47	3	1	49

CATEGORIE	Personnel au 31/08/2017	Augmentation	Diminution	Personnel au 31/08/2018
Personnel entretien/conciergerie	3			3
Personnel administratif	7			7
C.P.E/Resp.Temps Midi	4			4
Cultures et Religions	9			9
Personnel de surveillance	14	2		16
Aide Labo	1			1
Informatique	1			1
Infirmière	1			1
Direction	2			2
Adjoint de direction	6		1	5
Animateur en pastorale	1			1
TOTAL	49	2	1	50

4. *Evolution de l'actif immobilisé et des amortissements*

exercice clos le 31 août 2018

4.1 Tableau des immobilisations

4.2 Tableau des amortissements

 EXERCICE DU 01 SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOUT 2018

IMMOBILISATIONS	VALEUR ORIGINE 31/08/2017	VALEUR ACQUISITION	T O T A L 31/08/2018	MUTATIONS EXERCICE	CESSIONS EXERCICE	VALEUR CLÔTURE 31/08/2018
LOGICIELS INFORMATIQUES	18.256,72	3.214,40	21.471,12		1.616,39	19.854,73
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	12.856,80		12.856,80			12.856,80
BATIMENTS	2.636.258,14		2.636.258,14			2.636.258,14
INST.GENE.AGCT,AMENAG.CONST.	2.212.405,07	203.291,72	2.415.696,79		17.575,33	2.398.121,46
INST TECH MAT/OUT LIES A.ENS	1.123.322,01	95.395,14	1.218.717,15		128.886,69	1.089.830,46
MAT.OUT.INST.TECHN.FIN.T.A	453.973,75	11.251,20	465.224,95		10.412,58	454.812,37
INST GEN AGCT AMENAG.DIVERS	464.303,07	28.271,08	492.574,15		1.291,68	491.282,47
MATERIEL TRANSPORT	27.182,40		27.182,40			27.182,40
MATERIE BUREAU ET INFO	159.853,79	35.049,29	194.903,08		12.164,43	182.738,65
MOBILIER DE BUREAU	60.419,59	941,65	61.361,24			61.361,24
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VER	50.320,08	27.785,55	78.105,63			78.105,63
T O T A U X	7.219.151,42	405.200,03	7.624.351,45		171.947,10	7.452.404,35

AMORTISSEMENTS	VALEUR ORIGINE 31/08/2017	DOTATION DEGRESSIVE	L I N E A I R E	DOTATION EXCEPTIONNELLE	T O T A L AMORTI	CESSIONS EXERCICE	VALEUR CLÔTURE 31/08/2018
LOGICIELS INFORMATIQUES	18.256,72		2.250,61		20.507,33	1.616,39	18.890,94
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	12.856,80				12.856,80		12.856,80
BATIMENTS	2.526.406,59		20.405,86		2.546.812,45		2.546.812,45
INST.GENE.AGCT,AMENAG.CONST.	1.877.491,24		69.757,23		1.947.248,47	17.301,66	1.929.946,81
INST TECH MAT/OUT LIES A.ENS	863.886,82		104.493,66		968.380,48	128.886,69	839.493,79
MAT.OUT.INST.TECHN.FIN.T.A	364.471,88		39.208,89		403.680,77	10.412,58	393.268,19
INST GEN AGCT AMENAG.DIVERS	357.114,73		21.585,77		378.710,50	839,60	377.870,90
MATERIEL TRANSPORT	26.794,07		267,60		27.061,67		27.061,67
MATERIE BUREAU ET INFO	140.776,45		18.978,77		159.755,22	12.164,43	147.590,79
MOBILIER DE BUREAU	33.611,25		5.460,47		39.071,72		39.071,72
T O T A U X	6.221.666,55		282.418,86		6.504.085,41	171.221,35	6.332.864,06

Exercice clos le 31 août 2018

5. Evolution des placements

Type de placement	date d'achat	solde au 31/08/2018
Obligations subordonnées	08/07/2014	84 000,00
Comptes à terme CCM	14/04/2016	300 000,00
	29/02/2016	120 000,00
Parts sociales B CCM Valdoie	29/02/2016	51 233,00
Comptes à terme BP	01/07/2014	1 500 000,00
Portefeuille d'obligations	janv à aout 2018	1 679 582,62

Les placements sont valorisés selon le cours à date indiquée par nos partenaires bancaires au 31/08/18

-

6. Etat des échéances des créances et des dettes

exercice clos le 31 août 2018

	Montant net au 31 août 2018	Échéances à - 1 an	Échéances à + 1 an	Échéances à + 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				
- Créances rattachées à des participations				
- Prêts				
- Autres	78 105,63			78 105,63
Créances de l'actif circulant :				
- Créances familles	16 190,01	16 190,01		
- Créances familles douteuses	25 918,79	25 918,79		
- Autres comptes transitoires	278 914,43	278 914,73		
- Etat et autres collectivités publiques	216 999,52	216 999,52		
- VMP	3 932 649,73		3 932 649,73	
- Disponibilités	912 539,76	912 539,76		
- Charges constatées d'avance	52 195,39	52 195,39		
TOTAL Créances	5 513 513,26	1 502 758,20	3 932 649,73	78 105,63

Passif exigible :				
- Emprunts obligataires convertibles				
- Autres emprunts obligataires				
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
* à 2 ans au maximum à l'origine				
* à + 2 ans à l'origine				
- Emprunts et dettes financ. divers	100,00		100,00	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 772,90	248 772,90		
- dettes fiscales et sociales	100 431,84	100 431,84		
- Acomptes familles	27 266,73	27 266,73		
- Dettes s/immob.et comptes rattachés				
- Autres dettes	28 957,25	28 957,25		
- Produits constatés d'avance	50 421,45	50 421,45		
TOTAL Dettes	455 950,17	455 850,17	100,00	0,00

exercice clos le 31 août 2018

Les subventions d'investissement, pour la plupart affectées à des biens renouvelables, ne sont pas amortissables, et portées en classe 10.

Lorsque ces subventions font l'objet, dans le cadre d'une convention écrite avec la collectivité territoriale, d'un droit de reprise, une écriture annuelle de levée progressive du droit de reprise est enregistrée (débit compte 103. par crédit compte 102.).

Font exception à cette règle les fonds perçus au titre de la taxe d'apprentissage et consacrés à des investissements autorisés : ceux-ci sont enregistrés en compte 13 et font l'objet d'un amortissement identique à celui des biens subventionnés inventoriés spécifiquement à l'actif.

I – Taxe d'apprentissage

Exercice	Origine	Biens subventionnés	Taxe d'origine restant en compte au 31/08/2018	Quote-part à virer au résultat		Montant total cumulé viré aux résultats
				Mode	Durée	
93/94	Entreprise redevables	Matériel enseignement technique STL	5 288,85	Linéaire	3 à 10 ans	5 288,85
94/95	"	"	-1 332.04	"	"	-1 332.04
95/96	"	"	9 111.06	"	"	9 111.06
96/97	"	"	11 557.72	"	"	11 557.72
97/98	"	"	1 024.43	"	"	1 024.43
98/99	"	"	10 892.14	"	"	10 892.14
99/00	"	"	8 817.74	"	"	8 817.74
00/01	"	"	1 090.33	"	"	1 090.33
01/02	"	"	6 652.73	"	"	6 652.73
02/03	"	"	11 786.11	"	"	11 786.11
03/04	"	"	1 878.62	"	"	1 878.62
04/05	"	"	13 839.46	"	"	13 839.46
05/06	"	"	22 814.94	"	"	22 814.94
06/07	"	"	10 188.61	"	"	10 188.61
07/08	"	"	27 466.97	"	"	27 466.97
08/09	"	"	20 416.31	"	"	20 140.69
09/10	"	"	44 727.63	"	"	44 027.54
10/11	"	"	27 228.62	"	"	21 608.92
11/12	"	"	29 067.00	"	"	27 905.95
12/13	"	"	31 732.28	"	"	31 732.28
13/14	"	"	8 071.00	"	"	7 876.41
14/15	"	"	57 243.57	"	"	54 565.07
15/16	"	"	40 384.00	"	"	26 247.26
16/17	"	"	43 613.09	"	"	17 492.65
17/18	"	"	11 251. 20	"	"	593.75
TOTAL			454 812.37			393 268.19

8. Mouvements des réserves et provisions inscrites au bilan

exercice clos le 31 août 2018

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
RESERVES	Réserve pour investissement				
	Réserve de trésorerie				
	Réserve d'intervention ou de régularisation				
	Réserve de compensation				
	TOTAL RESERVES				
PROV.REGLEMENTEES	Réserve de trésorerie				
	Amortissements dérogatoires				
	Différence sur réalisation d'éléments d'actif				
	TOTAL				
PROV.POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour rémunération personnel handicapé				
	Provisions pour grosses réparations	109 786,02	8 222,18	7 127,35	110 880,85
	Provisions pour départ en retraite engagé	98 891,00	19 069,00		117 960,00
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	208 677,02	27 291,18	7 127,35	228 840,85
PROV.POUR DEPRECIATION	Sur immo.incorporelles				
	Sur immo.corporelles				
	Sur immo.financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes familles	66 338,52	6 691,53	36 382,86	36 647,19
	Autres provisions pour dépréciations				
	TOTAL	66 338,52	6 691,53	36 382,86	36 647,19
DONT DOTATIONS ET REPRISES	d'Exploitation	275 015,54	33 982,71	43 510,21	265 488,04
	Financières				
	Exceptionnelles				
	TOTAL GENERAL	275 015,54	33 982,71	43 510,21	265 488,04

9. Mouvements des fonds associatifs

exercice clos le 31 août 2018

	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017
FONDS PROPRES ET ASSIMILES		
Fonds associatifs sans droit de reprise :		
- Valeur du patrimoine intégré	2 281 753.70	2 132 140.42
- Subv. investiss.non renouvelables	0	125 093.54
- Libéralités ayant le caractère d'apport	8 049.31	32 569.05
Subventions d'Investissement Amortissables :		
- Taxe apprentissage équipements scolaires	454 812.37	453 973.75
- Amortissement taxe app. équipements scolaires	(393 268.19)	(364 471.88)
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS HORS RESULTATS ET REPORTS A NOUVEAU	2 351 347.19	2 379 304.88

10. Engagements pris en matière de retraite et de prévoyance

exercice clos le 31 août 2018

1) Personnel rémunéré par l'Association :

Le montant des droits qui sont acquis par tous les salariés présents, pour les indemnités de départ à la retraite est, à ce jour, déterminé de manière statistique et comptabilisé (le taux de mortalité ayant changé) pour un montant total de 117 960 €, dont 58 980 € de charges sociales patronales.

Le montant estimé de l'indemnité globale de départ en retraite relative aux salariés présents à la clôture de l'exercice, figurent, charges patronales comprises, en provisions pour risques et charges au passif.

2) Personnel enseignant rémunéré par l'Etat :

Le montant des droits acquis par les enseignants de l'établissement pour les indemnités de départ à la retraite dues par l'Association était jusqu'à présent couvert par des versements trimestriels à la compagnie d'assurance « La France ». Un changement de statut du personnel enseignant a entraîné la prise en charge par l'état des indemnités de départ en retraite dues à ce dernier. Le contrat d'assurance « La France » est ainsi devenu caduc.

En matière de prévoyance, c'est l'Association qui assure la prise en charge des cotisations patronales du personnel enseignant.



11. Affectation du résultat de l'exercice précédent

exercice clos le 31 août 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, réunie le 12 décembre 2017, a décidé d'affecter en « report à nouveau - créateur » le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 août 2017 soit un bénéfice d'un montant de 613 499.16 €.

12. Autres engagements hors bilan

exercice clos le 31 août 2018

- Restructuration et extension du plateau scientifique

Nantissement de 1 500 000€ sur 10 ans en C.A.T à la banque populaire, en garantie du prêt souscrit par la SA immobilière du Faubourg des Ancêtres pour la restructuration et l'extension du plateau scientifique.

13 . Inventaire de l'actif immobilisé

exercice clos le 31 août 2018

Afin de sécuriser la valeur de ses actifs au bilan, l'Institution Sainte - Marie a mis en place un inventaire périodique de l'ensemble de ses immobilisations, celui-ci se déroule de la manière suivante :

- l'inventaire est effectué sous la direction du service comptable de l'ISM, avec la collaboration du personnel ayant une bonne connaissance des lieux où se trouvent les immobilisations ;
- cet inventaire régulier permet à l'ISM de s'assurer que chaque immobilisation physiquement présente est bien enregistrée en comptabilité et réciproquement ;
- les immobilisations qui ne sont plus physiquement présentes dans les locaux de l'ISM sont sorties de la comptabilité de l'association selon la procédure comptable adéquate.



exercice clos le 31 août 2018

14 . Communication, prévue par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, sur les rémunérations perçues, au titre de l'exercice, par les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'Association.

L'ensemble des personnes concernées a perçu, au titre de l'exercice de 12 mois clos le 31 août 2018, une rémunération brute et des avantages en nature s'élevant globalement à 123 846.67 €.

15 . Opérations réciproques entre entités liées

exercice clos le 31 août 2018

€	ISM (*)	SIFA (**)	GMM (***)
bilan actif au 31/08/18			
- ISM		0	0
- SIFA	236 743		0
- GMM	0	0	
bilan passif au 31/08/18			
- ISM		236 743	0
- SIFA	0		0
- GMM	0	0	
compte de résultat 2017/2018-charges			
- ISM		0	0
- SIFA	511 129		0
- GMM	28 671	0	
compte de résultat 2017/2018-produits			
- ISM		511 129	28 671
- SIFA	0		0
- GMM	0		

(*) : INSTITUTION SAINTE MARIE- BELFORT

(**) : SOCIETE IMMOBILIERE DU FAUBOURG DES ANCETRES-BELFORT

(***) : GROUPEMENT MISSIONS MARIANISTES-PARIS